

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 25 (1953)

Heft: 12

Artikel: Cum grano salis : petite critique de l'architecture suisse contemporaine

Autor: Frisch, Max

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exonération est valable pour trois ans ; elle est renouvelable.
Les dispositions d'application en préciseront les autres conditions.

Chapitre III. — Prise en charge par l'Etat d'une partie de l'intérêt

Art. 12. — Lorsque les facilités prévues aux articles 6 à 11 se révèlent insuffisantes pour construire des logements à loyers bas dans les communes dont la situation financière est obérée, l'Etat peut assumer le paiement d'une partie de l'intérêt des fonds empruntés ou garantis par lui, ou de ceux empruntés directement à un taux réduit par les communes, avec son assentiment préalable, à la condition que ces communes accordent de leur côté les facilités prescrites par l'article 8.

Art. 13. — La part de l'intérêt prise en charge par l'Etat ne peut excéder $\frac{3}{4}$ % pendant trente ans, ni entraîner une dépense annuelle totale supérieure à quatre-vingt-cinq mille francs.

Le Conseil d'Etat peut prescrire l'obligation de rembourser ultérieurement l'intérêt pris en charge par l'Etat lorsque le plan financier des immeubles en cause le permet.

Art. 14. — Les conditions fixées en vertu de l'article 9 doivent également être respectées dans les cas d'application de l'article 12.

Chapitre IV. — Logements insalubres

Art. 15. — Exceptionnellement, lorsque cette mesure se révèle avantageuse, les articles 6 à 9 et 12 à 14 peuvent être appliqués aux dépenses occasionnées par l'assainissement de logements insalubres.

Titre III

SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES
ET DISPOSITIONS FINALES

Art. 16. — Les infractions à la présente loi, ainsi qu'à ses dispositions d'application générales ou spéciales, sont passibles d'une amende de cinq cents à dix mille francs. Elles se poursuivent conformément à la loi du 4 février 1941 sur la répression des contraventions.

Les facilités accordées peuvent en outre être retirées immédiatement et pour un temps indéterminé aux sociétés, organes et particuliers fautifs, ce retrait ne pouvant entraîner aucune augmentation de loyer ni résiliation de baux. La restitution des sommes versées par l'Etat ou par les communes peut être exigée sans délai, de même que le paiement des impôts non payés en vertu de l'exonération. La décision de restitution a force exécutoire au sens de l'article 80, alinéa 2 de la loi fédérale du 11 avril 1889, sur la poursuite pour dettes et la faillite.

La poursuite des infractions tombant sous le coup de la loi pénale reste réservée.

Art. 17. — Le Conseil d'Etat est chargé de la publication et de l'exécution de la présente loi, dont il fixera, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur.

Donné, etc.

Ainsi délibéré et adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 6 novembre 1953.

Le président :
OULEVAY.

Pour le chancelier :
R. BOVARD.

CUM GRANO SALIS

Petite critique de l'architecture suisse contemporaine

par Max Frisch

La revue « das Werk », d'où nous avons extrait et traduit l'article qu'on va lire, nous dit que Max Frisch a reçu en 1951, de la Fondation Rockefeller à New York, une invitation pour un stage d'étude d'une année, avec dépenses illimitées et liberté entière, aux Etats-Unis. Une telle distinction, sauf erreur, n'a jamais encore été attribuée à aucun écrivain suisse. On verra, par la verve des observations de Max Frisch, comme elle est méritée.

Ce texte est celui d'une conférence que Max Frisch fit, à son retour, à la Section zurichoise de la Fédération des architectes suisses : cet exposé rencontra une large approbation : il contient beaucoup de vérités, de spontanéité et de clarté, et c'est certainement un apport de grande valeur à la compréhension de notre architecture. Disons néanmoins, à notre modeste décharge, que les remarques que fait Max Frisch sur l'architecture suisse, semblent concerner particulièrement la « seriös » architecture alémanique. La Suisse française a d'autres défauts à se reprocher, certes, mais, pour cette fois en tout cas, elle échappe à plusieurs des remarques de Max Frisch. Verrons-nous, à la suite de la publication de ce texte, un architecte romand relever le gant, et faire notre propre autocritique ? J.

Dans chaque pays étranger où nous allons faire quelque séjour, nous ressentons un certain nombre d'impressions, et nous aimons les interpréter, quoiqu'il s'agisse en général d'impressions premières, qui sont bien rarement justes ; il arrive néanmoins que nous touchions d'emblée à la vérité, à tel point que, par la suite,

il ne reste rien d'important à découvrir. C'est pourquoi nous nous sommes permis de procéder ainsi avec notre pays comme avec l'étranger, en nous demandant par exemple quelles sont les impressions de quelqu'un qui rentre chez lui, après avoir passé une année en Amérique, et dans un pays moins connu encore, le Mexique, pour considérer notre propre architecture

« Cum grano salis » : ce quelqu'un s'étonne. Il ne s'étonne pas seulement parce que sa ville natale est devenue pour lui plus petite qu'avant son départ, telle qu'elle était dans son souvenir, avec sa gare, la place qui la précède, les ruelles, le cher fleuve avec ses ponts ; il s'étonne surtout de constater combien l'« échelle » est une question d'habitude, et combien chaque architecte la porte, en somme, dans son cœur.

Une année suffit pour penser tout autrement. Celui qui rentre dans son pays s'étonne, tout particulièrement, de voir comme tout est construit proprement, avec sévérité et scrupule, même s'il s'agit de la dernière bouche à eau ; il ne trouvera guère de construction suisse sans qu'un des adjectifs suivants ne lui viennent à l'esprit : élégant, solide, profond, soigné, de bon goût, sûr, propre, net, sans bavures, sérieux, très sérieux (« seriös, sehr seriös » dans le texte. N. d. l. R.). Où construit-on donc ainsi dans le monde ? Et il s'étonne alors que, malgré tant de qualités, notre architecture ne provoque pas en lui plus d'enthousiasme.

De quoi cela provient-il ? Il n'est pas dans notre nature de s'attendre à de grands changements au retour

d'un voyage mouvementé, et c'est pourquoi on ne manque pas d'être quelque peu étourdi, en contemplant par exemple le pont zurichois du Globus, qui, en un an, s'est élargi de deux piliers et demi. On a peine à comprendre alors pourquoi la libre Limmat a toujours autant de mauvaise herbe : il est vrai qu'il y a bien longtemps qu'on n'a pas lu un journal du pays, et qu'on ne connaît pas encore les dernières trouvailles de nos conseillers municipaux. On ne peut donc que constater combien tout cela tient de la place dans nos réalisations, et en tant que citoyen zurichois, combien il faut s'intéresser à l'avenir de la cité. On peut naturellement discuter des divers points de vue auxquels il faut se référer, et des diverses solutions à envisager, mais il n'en sortira jamais qu'un compromis : et c'est justement la première chose qui va sur les nerfs de celui qui rentre dans son pays : toute notre mentalité générale, résultant de nos expériences, nous fait penser que, dans une démocratie, rien ne peut se faire sans compromis, et que rien ne peut être voulu d'une manière véritablement radicale. Pour s'en accommoder, on peut appeler cela de la modération : mais faut-il nous en accommoder ? L'habitude de renoncer au risque, dans le domaine spirituel, ne provoque que la mort, une mort douce, mais fatalement la mort. Il est donc difficile de se cacher que l'atmosphère suisse est aujourd'hui beaucoup moins vivante, qu'elle est sans âme, comme est sans âme un être qui renonce à atteindre la perfection. Et l'on comprend alors cette recherche de la perfection uniquement matérielle, qui ne touche pas seulement notre architecture, mais toutes les manifestations suisses. D'où nos « ersatz », nos « ersatz » inconscients, mais bien réels. Je ne voudrais pas qu'on me comprenne mal : ce n'est pas le compromis démocratique qui est ici en cause, mais la facilité avec laquelle nous le supportons. Et pourquoi donc, en somme, les Suisses ne devraient-ils pas le supporter ? Nous avons tant de mots sublimes pour le diviniser, l'autorisation de faire de grandes choses nous est refusée d'une manière tellement stricte, qu'en passant outre nous passerions pour de mauvais Suisses. Mais cette habitude de la modération, qui nous fait renoncer à la grandeur, à la perfection, à la totalité, ne conduit-elle pas à l'impotence ? Et n'en sommes-nous pas tout près ? Ce visible manque d'enthousiasme, cette pauvreté, cette absence d'entrain, ne sont-ils pas des symptômes effrayants ?

Mais restons dans le domaine de l'architecture. L'impression de celui qui rentre de l'étranger, c'est la fuite dans le détail, qui est vraiment la caractéristique de notre architecture. Même nos grandes constructions, comme par exemple l'Hôpital cantonal zurichois, donnent souvent l'impression d'avoir été figées comme de l'ébénisterie. Ce qui arrête nos architectes, entre l'idée et son accomplissement, c'est justement cette suite de compromis, qui conduit celui qui est doué de quelque fantaisie à une sorte de sur-discipline dans le détail. Autrement, que ferait-il donc de sa fantaisie ? A l'étranger, on peut toujours témoigner dans une revue, en publiant des projets utopiques, qu'on ne manque pas d'idées. Mais ici l'architecte veut à tout prix construire, et, de préférence, construire dans son pays : il pense que là seulement est son devoir. Mais dans ce cas, comme je viens de le dire, il ne lui reste que le détail, qui est la seule partie de l'édifice où il soit libre de ne pas obéir à un compromis. Mais quel sera alors le résultat ? Ce sera ce quelque chose de gentil, de propre, de bibelot, qui marque tant l'architecture suisse, comme si nous ne voulions être qu'un vaste jardin d'enfants (sauf toutefois quand nous édifions nos barrages). Très vite, celui qui revient chez lui, pense avec nostalgie à cette expression grandiose, libre (on pourrait dire même grossière), virile et non sentimentale, de l'architecture d'un pays de pionniers, avec toutes ses erreurs même.

La Suisse n'est pas un pays de pionniers, c'est un pays de fabricants de montres. Pouvons-nous admettre, pour justifier notre attitude, que contrairement à l'Amérique, nous avons une tradition culturelle ? Et d'ailleurs, en parlant de pays de pionniers, nous ne pensons pas seulement à l'Amérique. L'Italie, elle aussi, possède une tradition culturelle : elle est néanmoins, aujourd'hui, un peuple de pionniers. Ce qui nous retarde en ce domaine, ne serait-ce pas quelque chose d'autre ? Et quoi donc ?

En rentrant de l'étranger, c'est avec joie que l'on contemple les premiers immeubles zurichois de grande hauteur. Même en admettant que cette hauteur n'a rien d'exagéré, ils démontrent combien il y aurait encore de ciel au-dessus de la Suisse si nous n'étions pas si humbles. C'est peut-être le règlement du service du feu qui en a déterminé la hauteur, et c'est là sans doute qu'il faut chercher le retard que nous apportons à élever tous nos immeubles : quoique cela soit bien difficile à comprendre, car pourquoi alors tous les immeubles de plus de onze étages, construits dans le monde entier, ne sont-ils pas depuis longtemps réduits en cendres ? Mais alors, pourquoi donc sommes-nous si humbles ?

En arrivant chez nous, on trouve déjà un bon exemple de l'architecture suisse, à l'aéroport de Kloten. On est charmé par une abondance de détails merveilleux, les pièces de réception nous accueillent avec une élégance légère, le hall peut se comparer à un homme du monde aux manières les plus aimables et les moins orgueilleuses, tout se tient dans les limites du tact, et tout démontre l'évidence de la qualité suisse. On se réjouit de pouvoir toucher une balustrade, de pouvoir s'asseoir, de pouvoir employer un cendrier. Mais quel est donc l'effet extérieur de la construction ? Elle est située sur un terrain absolument libre, loin de tout village : et pourtant, elle semble craindre tout grand mouvement de volume. Et pourquoi donc ? Pourquoi un aérodrome, qui est un édifice où jamais je n'habiterai, où je ne ferai que passer en attendant de m'envoler au loin, pourquoi donc s'efforce-t-il d'être intime et habitable ? Avec tous ces raffinements de détails, la masse construite est si étriquée qu'elle n'a plus aucun aspect monumental. Pourquoi donc un aéroport d'une certaine importance, porte moderne de la ville, ne pourrait-il pas avoir cet aspect monumental ? Un barrage, semble-t-il, n'a pas une signification plus grande ou plus réelle : mais là, nous ne pouvons pas rendre étriquée la masse de la construction, et, que nous le voulions ou non, nous sommes obligés de parvenir au monumental. Et cela n'arriverait pas dans notre architecture ? Naturellement, une attitude si surprenante ne dépend pas d'un architecte ou d'un autre, mais d'une mentalité générale. Faut-il que tout soit sacrifié à l'intime ?

Nous apprécions tous ce que l'on appelle l'échelle humaine : c'est un mot vrai, un mot rempli d'enthousiasme (qui dépend de la grandeur que nous attribuons à l'homme), mais c'est un mot bien dangereux si nous l'entendons dans le sens d'échelle bourgeoise. Celui qui rentre de l'étranger peut bien, à la rigueur, le taire pour ne pas provoquer de scandale, mais il ne peut pas contester qu'en général ce qui a été construit durant ces vingt dernières années, y compris la modeste part de ce qu'il a lui-même apporté, a un penchant certain pour ce qu'il faut bien nommer le « bourgeois », même ce qui n'appartient pas par principe à la catégorie « du confortable au plus juste prix », même ce qui demanderait une sincérité vraiment positive.

Partout règne la religion du raisonnable, le courage est taxé de témérité ; il y a quelque chose qui n'est pas admis dans ce pays, quelque chose d'essentiel qui pourtant appartient bien à l'architecture ; dans toute cette solidité matérielle, il reste quelque trace de petite écono-

mie, quoique nous soyons un pays riche; or, l'avarice se situe déjà dans le refus du meilleur, et nos architectes n'osent pas le meilleur parce qu'ils respirent un air où il n'y a pas de place pour la grandeur, où la grandeur met en danger un certain caractère idyllique. Celui qui revient dans son pays considère avec étonnement le nouvel hôpital communal sur le Waid. C'était un de nos derniers grands terrains, malheureusement déjà bien morcelé, mais avec un bel horizon : une chance unique pour la construction moderne. Or ce que l'on aperçoit après bien des recherches n'est qu'un groupe échelonné de maisons, qui s'efforcent de ne surtout pas ressembler à un hôpital, mais à un idyllique groupe d'habitations, aussi peu frappant que possible, comme si tout avait poussé naturellement et rien n'avait été construit. La masse de la construction est morcelée jusqu'à ce qu'elle s'emboîte dans son environnement par des groupes d'habitations moyennes, et qu'elle s'adapte à l'étendue (comme nous avons coutume de dire), avec, comme résultat incontestable, que toute transformation de l'image de la ville est évitée. Pourquoi cherchons-nous de tels effets? Manifestement, nous ressentons que rien ne domine, et que c'est un but sacré de notre pays; mais cela signifie aussi, comme on sait, qu'à la fin l'ennui domine : et cela s'appelle la monotonie. Qu'en est-il ailleurs?

Mexico, par exemple, ne connaît pas en général cette fine élégance, ce respect de l'échelle : c'est le ton de la jungle, une horreur à laquelle notre haute école ne décernerait jamais de diplôme. Cela fourmille de « mauvaise herbe » architecturale, parsemée d'orchidées, rares en vérité, mais glorieuses dans leurs conséquences, et suffisantes pour rendre une ville aussi irrégulière plus heureuse que notre Zurich. C'est vrai, notre moyenne est plus élevée : mais cette moyenne n'a-t-elle pas quelque chose de plaintif, d'insipide, de mourant? Quelle routine, quand nous contemplons nos nouveaux immeubles de commerce, nos nouvelles banques! Quelle routine, dans nos nouvelles écoles! Nous en sommes stupéfaits, et c'est à peine si nous levons le regard sur des constructions en cours, tant nous sommes sûrs que derrière leurs échafaudages il ne s'élèvera rien d'habituel : à ce point de vue, nous pouvons être tranquilles. Et comme je l'ai déjà dit, notre moyenne est plus élevée que partout ailleurs.

Sommes-nous, au moins, audacieux dans les plans? Celui qui rentre dans son pays, n'en veut nullement à telle ou telle personnalité, dirigée tout d'abord par une situation historique, obligée d'exécuter selon les possibilités. Mais il faut précisément examiner les possibilités et les frontières de cette situation historique, pour résoudre la question de savoir jusqu'où peut aller celui qui conçoit les plans de villes. Peut-il être audacieux, peut-il être avancé, dans un pays qui justement ne veut rien savoir de l'avenir, et tout du passé? La Suisse (je pense à la Suisse officielle, non à celle de l'arbalète) n'a-t-elle donc aucune vue sur le futur? Conserver ce que l'on possède est un devoir nécessaire, mais non suffisant; et, pour exister, il faut un but dans l'avenir. Quel est donc ce but, ce quelque chose qui anime la Suisse, cet inaccessible qui nous rendrait audacieux, cet avenir qui nous rendrait actuels? Assurément, nous sommes unanimes dans notre désir de ne pas voir les Russes venir chez nous : mais en dehors de cela, et si les Russes nous épargnent, quel est notre propre but? Que voulons-nous exiger de notre pays? Qu'en doit-il naître? Quels sont nos projets pour le siècle à venir? Avons-nous un espoir créateur? Notre dernière grande époque vraiment vivante, fut les années 48, au milieu du XIX^e siècle. En ce temps, nos ancêtres avaient un plan, voulaient ce qu'ils n'avaient pas encore, et se réjouissaient du surlendemain : alors, la Suisse avait une histoire vraiment actuelle. L'avons-nous

aujourd'hui? La nostalgie d'avant-hier qui imprègne la plupart de nos compatriotes, nous la voyons partout – dans la littérature, où nous préférons entre toutes choses la bataille de Morgarten et les feuillages de nos jardins; la plupart des histoires nous conduisent vers des idylles campagnardes qui tôt ou tard prennent le genre intime; la plupart de nos poèmes utilisent des métaphores qui dépendent à peine de nos expériences; et si l'on ne laboure plus avec des chevaux mais avec des tracteurs, le pain n'a plus de poésie. Parce que le XIX^e siècle, s'éloigne de nous de plus en plus, une certaine mélancolie semble être l'unique souci de la littérature suisse. Et en architecture? Avec quelles hésitations et avec quelle absence de joie, nous changeons l'échelle de nos villes, avec quelle affliction constatons-nous que la vieille ville de Zurich n'appartient plus à notre temps? Nos petits-enfants nous en remercieront-ils? L'idée de couper la vieille ville de toute circulation, et de ne l'entretenir que comme souvenir, est belle; on construirait alors, à côté, à une distance convenable, la cité de notre temps. Mais nous ne faisons ni l'un ni l'autre, et, entre chaque décision radicale, nous ne réglons rien. Des architectes pleins de talent et d'amour pour leur pays, sont obligés de faire, de nos jours, des maisons de commerce à l'échelle du XVI^e, du XVII^e ou du XVIII^e siècle... Une entreprise bien audacieuse, en vérité! Quoiqu'il soit fort possible de faire passer du béton armé pour de la pierre de taille, avec des accolades et des arcatures du moyen-âge, l'« échelle » et le pastiche sont difficiles à associer, et nul soldat noir américain en congé ne voudra croire que la vieille Europe se trouve à Niederdorf. Détruire de fond comble la ville de nos prédécesseurs pour avoir de la place pour notre propre cité, serait de la folie, et soulèverait une tempête de protestations. Mais dans la réalité nous agissons d'une manière encore plus insensée, nous massacrons cette cité de nos aïeux sans en construire une nouvelle. Et comment cela se fait-il que si peu d'entre nous en soient effrayés? Cela nous semble tout naturel de soigner notre vieille ville et de l'entretenir dans l'état où elle était autrefois, et de continuer, en même temps, de travailler, à Oerlikon, à l'échelle où l'on travaillait du temps de Zwingli. Et pourtant n'était-ce pas Zwingli qui disait : « Au nom de Dieu, laissez-nous faire quelque chose de courageux! » Au lieu de cela, d'année en année se maintient un « ton » architectural de décadence, qui va jusqu'à la parodie. Et qu'est-ce alors que la tradition? Ne pourrais-je pas la définir ainsi : « C'est se consacrer aux tâches de son temps avec le même courage que nos prédécesseurs mettaient aux tâches de leur temps. » Et tout le reste n'est que de l'imitation et de la momification. Et celui qui rentre dans son pays refusera d'assimiler la momification à la protection de son pays.

Et maintenant, allons à Oerlikon.

Avec raison, si nous prenons par exemple comme point de comparaison, les « slums » américains, nous pouvons être fiers de nos constructions sociales. En dehors des artères de grande circulation, loin des monuments historiques et des cathédrales, donc libres de toutes les entraves déterminées par l'échelle des constructions urbaines, naissent des colonies d'habitations élégantes et soignées, saines et à la portée de tout le monde. Les sept premières colonies que l'on voit sont vraiment édifiantes, et les suivantes ne sont pas plus mauvaises, quoiqu'il se glisse en nous, à la longue, un certain malaise. Est-ce seulement un malaise esthétique, car, à la fin, la répétition fatigue?

Dans un problème aussi limité, les données doivent obligatoirement se ressembler : c'est pour cela qu'on a toujours la même hauteur pour les chambres, c'est pour cela que la distance entre chers confédérés est réglée législativement, c'est pour cela que la pente des toi-

tures est fixée une fois pour toutes ; une certaine uniformité n'est pas à dédaigner, quoiqu'ici on ne veuille pas l'avouer. Un paysage particulièrement gracieux, une toiture originale, tout cela, en tant qu'homme du métier, nous y sommes sensibles et nous lui adressons nos louanges : on sent que l'architecte, tout comme Don Quichotte, veut livrer son combat contre cette uniformité. Mais il y a une certaine monotonie dans les dimensions, et contre cela une imagination décorative ne suffit guère. Et le don-quichottisme consiste ici, justement, à exprimer sa liberté par la décoration, alors qu'on ne voit pas la véritable réalité, et qu'on ne cherche plus à la maîtriser : et c'est cela justement qui rend nos colonies, au fond, si discordantes : nous ne possédons qu'une standardisation discordante, c'est-à-dire la monotonie. Comme je l'ai dit, celui qui rentre dans son pays s'étonne et admire tant d'hygiène et tant de droits sociaux, qui permettent à chacun un bain mesuré. En ce qui me concerne, une douche suffirait : aurais-je alors le droit d'avoir en contrepartie une chambre plus grande ou plus haute ? Car ce n'est là qu'un désir tout individuel, et la question se pose alors naturellement : qu'en est-il de la liberté individuelle dans nos colonies ? Et je ne parle que de la liberté pratique : ai-je par exemple le droit d'avoir une très longue table ? Non, je n'ai pas ce droit. Je suis privé de ma liberté jusque dans mon mobilier, lui aussi uniformisé. Ai-je par exemple le droit, si je demeure dans une colonie de logements à Schwamendingen, de rencontrer en tout temps, et dans un délai utile, les quelques personnes qui représentent quelque chose pour moi, et qui habitent peut-être de l'autre côté de la ville ? Non, je ne l'ai pas : il faudra une heure, et peut-être plus, pour arriver à l'autre extrémité de notre toujours petite ville. En d'autres termes, un moyen de transport rapide, que je pourrais atteindre rapidement depuis chez moi, serait plus important que l'uniformité de l'inclinaison des toitures. Et, en tant qu'être humain, en quoi profité-je d'une imitation si décorative de la place d'un village, comme on en voit tant dans nos colonies ? Une colonie, au point de vue social, n'est pas un village.

Je suis un citoyen, je suis un locataire, et non un paysan qui vit sur sa propre terre ; je suis donc un nomade, et le locataire voisin ne m'est donné que par le hasard, souvent d'une manière fugitive ; et cela ne serait nullement une dégradation, humainement parlant, si je ne pouvais pas jeter mes regards dans sa loggia ou dans sa cuisine. Les voisinages dont j'ai besoin sont tout spirituels, et n'ont rien à voir avec le voisinage d'autres locataires. Je n'ai nul besoin d'une consolation décorative (comme les maisons romantiques à deux étages de nos colonies) contre le « siècle de la masse ». Ce dont j'ai besoin, c'est une aide pour pouvoir vivre en ce siècle, c'est-à-dire une vraie ville-satellite avec des trains rapides, des maisons élevées (pour des raisons que même les enfants connaissent) et même, à mon avis, avec une standardisation poussée, afin que cela coûte moins cher et que, de ce fait, je puisse me payer de plus grandes pièces, etc.

Pourquoi ne le réalisons-nous donc pas ? Cela ne serait même plus un risque. Dans tous les pays qui ne se transforment pas en antiquités, mais qui veulent vivre et qui ont compris qu'avec le romantisme il n'y a rien à sauver, on a fait des essais en ce sens, et cela marche fort bien. Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous ? Il y a, paraît-il, des obstacles juridiques et constitutionnels : nous le savons et nous en sommes fort heureux, mais nous pensons que le but de la constitution est précisément d'être utile à la vérité et à l'universalité. Ne devrait-elle pas être un moyen de garantir à la population une meilleure manière de vivre ? Si, dans l'esprit de ses auteurs, cela est nécessaire, nous pourrions parfaitement la faire évoluer, pour mieux

organiser notre siècle transformé. Or, ce qui irrite le plus celui qui rentre dans son pays, c'est de voir combien l'on est ici adversaire de cette transformation et de cette amélioration de la constitution, et, sans elles, il n'est pas de plan vraiment sérieux : cette peur du changement, ce besoin, qui ne fait qu'empirer, de vivre au XIX^e siècle, sont bien suisses ! Nous avons un véritable ressentiment contre le fait que l'histoire mondiale ne s'arrête pas par amour pour nous ; nous souffrons d'un manque d'entrain en regardant l'avenir, en un mot, l'opinion suisse veut que l'on soit libres comme nos pères, et que, surtout, on ne se risque pas à regarder au-delà de nos pères !

Continuerons-nous ainsi ? Le libéralisme qui fleurissait en 1900 pensait qu'il y aurait toujours assez de réserves, par exemple dans les superficies à bâtir ; et la liberté consistait à élever une usine où bon nous plaisait, et à partout tenter sa chance : il faut bien avouer qu'il n'y avait rien à dire là contre, et qu'il fallait jouer le jeu. Et même avec cette totale liberté, cette superficie n'a pas été utilisée entièrement, et il n'est plus possible de la sauver avec ces principes. Car il en est sorti irrésistiblement autre chose, que nos « quarante-huitards » n'avaient pas prévu, qui a été la seule liberté du puissant, au détriment de la liberté des autres. La société s'est donc vue obligée d'élever des barrières : et chacune d'entre elles est déjà l'abolition de la liberté. L'utilité pratique nous oblige à chaque pas à nous poser une question délicate : que voulons-nous dire aujourd'hui par ce terme de liberté ? Tout être sincère sait bien qu'elle n'existe pas telle qu'on nous la peint dans les discours de fêtes. En conséquence, devons-nous admettre qu'il n'existe rien méritant ce nom de liberté ? Le paradoxe auquel nous sommes poussés, c'est justement que notre dernière chance de liberté est dans la planification. Pourquoi ne la saisissons-nous pas résolument ? Le mot, certes, est gênant : pour beaucoup, et pas seulement pour les spéculateurs pour qui cette sorte de liberté n'a rien à voir avec l'idéal confédéral, pour beaucoup la planification est un mot qui fait peur : il rappelle la « soviétisation », ou tout au moins l'« américanisation » ; assez de règlements, assez de cette société de fonctionnaires ! Or il existe, dans l'action, une planification créatrice, qui ne défend pas, mais qui réduit, qui fixe les impulsions d'un monde où elle rend utile à tous l'intérêt individuel et naturel, et qui donne naissance à la volonté de bien faire. Elle ne dit pas : « Ici, vous n'avez pas le droit », mais au contraire : « Ici, vous avez le droit » ; elle n'empêche pas, mais elle suggère, elle donne naissance. Elle ne se personifie pas dans un policier, mais dans un pionnier ; elle ouvre des possibilités, elle libère, elle inspire, et seule sa force est acceptable, qui est la force même des idées créatrices. Ne serions-nous donc plus capables d'en avoir ? On l'a dit, il ne peut y avoir de planification féconde, aussi longtemps qu'on ne changera pas certaines législations dépassées. A quoi bon, dans ce cas, parler de la liberté de la constitution, si elle ne donne pas à un pays le droit, selon les circonstances, de la modifier, pour pouvoir en maintenir l'actualité et la nécessité dans un siècle en transformation, puisqu'il est prouvé que la mentalité de toutes les époques évolue sans cesse ? Si la Suisse n'est pas uniquement un petit pays, mais un pays qui, à la suite de l'évolution historique, devient de plus en plus petit, nous devrions être les premiers à conquérir de nouvelles formes de liberté, et, en particulier, la liberté à travers un plan : cela serait en tout cas plus confédéral que la plupart des choses qui surviennent aujourd'hui, et ce serait une manifestation urgente et nécessaire à une Suisse véritablement vivante.

Pour conclure :

Celui qui, un moment libéré de ses habitudes qui

endorment le jugement, rentre dans son pays, et est inquiet de l'évolution de l'architecture, et aussi de la satisfaction qu'il constate chez ses compatriotes qui s'adonnent au culte du compromis, à la fuite dans le détail, aux sacrifices à une certaine mièvrerie élégante, et à une opinion dangereuse selon laquelle la démocratie ne saurait évoluer, ne pense naturellement pas à en accuser les architectes : car l'architecture n'est que l'expression d'une certaine spiritualité générale, et ce n'est pas aux architectes à y apporter des modifications. Comme homme de métier, il peut tout au plus mettre le

doigt sur l'abcès, qui nous perdra si nous continuons à sacrifier à cet esprit villageois. Que la Suisse veuille, soit se transformer, soit s'abandonner, c'est l'affaire de l'ensemble de sa population, qui seul peut en décider en définitive. Mais c'est le rôle des intellectuels de courir le risque de montrer quelles sont les questions importantes, et aussi de passer aux yeux de certains pour des démolisseurs, car il y a une chose qu'il faut aimer plus que la Suisse, c'est la possibilité d'avoir une Suisse vivante.

Max Frisch.

(Trad. de « das Werk ».)

LE COÛT DE LA CONSTRUCTION DE MAISONS D'HABITATION *

(Suite et fin)

CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS

Lorsqu'on examine les trois groupes de facteurs étudiés dans la première partie, à savoir les facteurs d'ordre technique, la structure de la demande et l'organisation de l'industrie, deux catégories de mesures semblent s'imposer : les unes visant à diffuser les renseignements et les connaissances acquises ou celles auxquelles mènent les recherches en cours, les autres visant à combler les sérieuses lacunes qui existent encore dans la documentation européenne. Les renseignements relatifs aux facteurs techniques et aux innovations techniques, qui ont fait l'objet de la première section de la première partie, rentrent dans la première catégorie. Toutefois, comme cela a été souligné, on ne peut pas dire qu'une innovation technique se traduit par un progrès technique avant que les conditions voulues ne soient réalisées du point de vue de la demande et que l'organisation de l'industrie ne permette d'utiliser un matériau nouveau ou une méthode nouvelle avec une dépense moindre qu'auparavant.

Les facteurs que l'on a examinés dans les deuxième et troisième sections de la première partie montrent que ces deux catégories de mesures sont nécessaires. Au cours des dernières années, on a beaucoup étudié, par exemple, la nécessité de réduire le nombre des types d'habitations, d'améliorer les spécifications et d'éviter les modifications ultérieures ; on s'est également occupé des méthodes de passation des marchés, de la planification et de la coordination, de l'organisation du travail sur le chantier, ainsi que des conditions de travail et de la coopération de la main-d'œuvre. Toutefois, les connaissances et l'expérience acquises ne sont pas près de recevoir une application pratique. Il semble donc qu'en intensifiant les échanges de renseignements on pourrait enrichir l'expérience de chacun des pays.

Les autres facteurs qui font l'objet des deuxième et troisième sections sont ceux que l'on connaît le moins ; c'est donc dans ce domaine qu'on a le plus de chances de réaliser des progrès au moyen d'études et de mesures concertées. Il s'agit des facteurs qui sont examinés sous les rubriques « Volume et continuité de la demande » et « Le problème de la dimension des entreprises ». A ces facteurs sont liés d'autres problèmes, par exemple celui qui pose le rôle de l'architecte et de l'ingénieur, qui n'a pas encore été défini de façon précise, compte tenu de

l'évolution actuelle de la technique ; on peut également citer la nécessité de reviser et d'unifier la réglementation de la construction.

Les enquêtes particulières dont la nécessité ressort clairement de la présente étude, et qui sont déjà en cours sous la direction du Groupe de travail du coût de la construction du Sous-comité de l'habitat, peuvent être résumées de la façon suivante :

- a) Mesure de la productivité : analyse critique des rapports concernant les enquêtes effectuées dans différents pays pour mesurer la productivité dans l'industrie du bâtiment ;
- b) Définition des besoins d'une famille en matière de logement : étude fondée sur les enquêtes faites dans divers pays sur la vie familiale et l'utilisation des logements ;
- c) Volume et continuité de la demande : influence du volume et de la continuité de la demande de maisons sur le coût de la construction ;
- d) Elaboration de codes et de règlements-types du bâtiment : révision et unification des codes et règlements du bâtiment et élaboration de codes-types en vue de faciliter l'emploi de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction ;
- e) Usages en matière de marchés dans l'industrie du bâtiment : étude des usages actuels en matière de passation de marchés et élaboration de recommandations en vue de les améliorer.
- f) Facteurs de résistance, de stabilité et de sécurité : études sur les charges et les surcharges pour les constructions en béton armé et en acier ;
- g) Utilisation plus rationnelle des matériaux de construction : progrès récemment réalisés dans l'emploi de nouveaux matériaux ou de matériaux de remplacement et mesures d'ordre technique ou administratif prises par divers pays pour faciliter l'utilisation plus rationnelle des matériaux de construction ;
- h) La durée d'une maison : analyse de la relation qui existe entre le prix de revient d'une construction et les dépenses ultérieures d'entretien et de rénovation ;
- i) Le rôle de l'architecte et de l'ingénieur : étude des changements devenus nécessaires du fait de la tendance à l'industrialisation de la construction des habitations ;
- j) Tendances de la mécanisation : étude des tendances actuelles de la mécanisation dans la construction des

* Voir « Habitation », Nos 9, 10, et 11, 1953.